La Région proche de vous

La Région Poitou-Charentes a fait de la santé une de ses priorités pour garantir à tous, particulièrement aux jeunes, l'accès à la prévention et aux soins.

- Parce qu'il est important de commencer sa sexualité en étant bien informé,
- Parce qu'il est essentiel de continuer à prévenir les infections sexuellement transmissibles,
- Parce que les grossesses adolescentes et les interruptions volontaires de grossesse sont encore trop fréquentes,

La Région favorise l'information, l'écoute et l'accompagnement et vous donne accès à une contraception anonyme, gratuite et proche de vous.
Que vous soyez garçon ou fille, vous êtes concerné(e) par cette aide de la Région.

Ségolène Royal
Présidente de la Région Poitou-Charentes
Ancienne Ministre
Députée Honoraire

Pour + d'informations

Contactez votre infirmier(e) scolaire ou la personne en charge de la diffusion du *Pass'contraception* dans votre établissement. Les assistantes sociales, les conseillers en insertion et les animateurs culturels peuvent également vous orienter dans vos démarches.

Pour tout renseignement :
Région Poitou-Charentes - Tél. 05 49 38 48 04
www.poitou-charentes.fr
www.jeunes.poitou-charentes.fr

En savoir +

Des structures pour vous aider en Poitou-Charentes
- Les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF)
- Les centres périnataux de proximité (CPP)

Pour trouver le centre le plus près de chez vous, rendez-vous sur **www.poitou-charentes.fr**

Dépistage des infections sexuellement transmissibles
Pour connaître le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit le plus proche de chez vous, contactez SIDA INFO SERVICE au **0 800 840 800** (appel anonyme et gratuit, 24h/24) ou rendez-vous sur **www.sida-info-service.org**

Lignes téléphoniques et sites Internet
- Centre d'information régional sur la contraception et l'IVG : **05 49 44 46 46** *(permanence téléphonique confidentielle et anonyme, du lundi au vendredi, de 13h à 17h)*
- Fil Santé Jeunes : Pour toute question et information sur la sexualité et la contraception : **32 34 / 01 44 93 30 74** *(appels anonymes et gratuits 7j/7, de 8h à minuit ; coût d'une communication ordinaire à partir d'un portable)* ou **www.filsantejeunes.com**
- Site d'information sur la contraception : **www.choisirsacontraception.fr**
- Mouvement français pour le planning familial : **www.planning-familial.org**
- Association française pour la contraception : **www.contraceptions.org**

Avec la participation :
du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins, des Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins, des Conseils Départementaux de l'Ordre des Sages-femmes, du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens, des syndicats départementaux des Pharmaciens d'officine, des laboratoires d'analyses de biologie médicale de Poitou-Charentes, des représentants des infirmiers libéraux, des représentants des personnels de santé scolaire et des autorités académiques.

Conception : Communication Région Poitou-Charentes 05 49 55 77 68 _ © photos : Les Architectes Associés / Fotolia _ 2011 / imprimé avec encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

REGION Poitou Charentes
la démocratie participative

Le Pass' contraception
anonyme, gratuit et proche de vous

maintenant dans votre établissement scolaire !

s' informer ... en parler ... se protéger ... Choisir ...

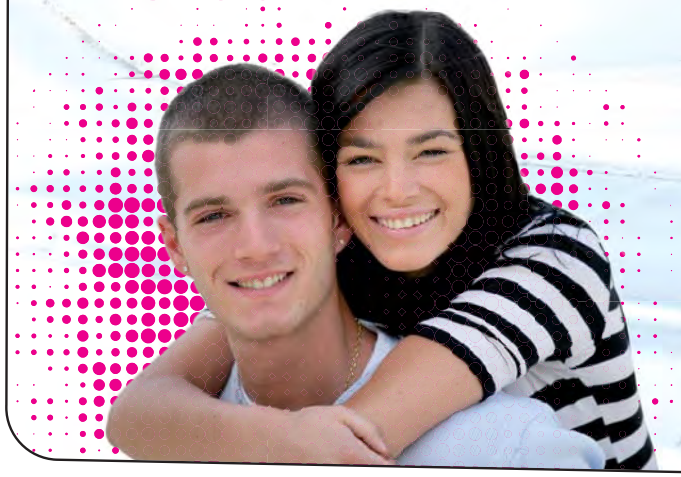

www.poitou-charentes.fr
rubrique « famille, santé & handicap »

s' informer ...

« Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la prévention, la contraception et la sexualité »

La Région soutient **des actions de prévention dans les établissements scolaires et les structures d'accueil des jeunes**, pour répondre à toutes les questions que vous vous posez, dans un cadre décontracté.

en parler ...

Vous souhaitez parler de prévention, de contraception, de sexualité, de manière confidentielle ?

Des professionnels de santé sont à votre écoute pour vous aider et vous accompagner dans toutes vos démarches.

Parlez-en à un professionnel de santé *(médecin généraliste, gynécologue, pédiatre ou sage-femme)* ou contactez les personnes ressources de votre établissement scolaire *(infirmier(e), assistante sociale ou autre professionnel intervenant auprès des élèves).*

se protéger ...

Parce qu'il n'y a pas de bonne contraception sans prévention efficace des infections sexuellement transmissibles, et notamment le Sida, **la Région met à votre disposition, gratuitement, des préservatifs masculins et féminins dans les établissements scolaires et lors des manifestations qu'elle soutient.**

N'hésitez pas à en demander à votre infirmier(e) scolaire, à la personne en charge de la diffusion du Pass'contraception ou à l'animateur culturel de votre établissement.

Choisir ... Le Pass' contraception

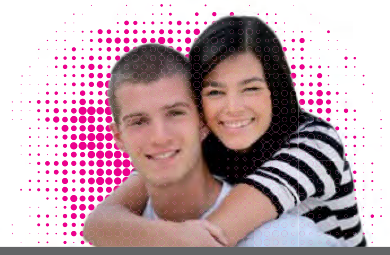

anonyme, gratuit et proche de vous

C'est quoi ?

Le *Pass'contraception* vous offre un droit à une consultation médicale, anonyme et gratuite, et vous permet d'obtenir gratuitement la contraception la mieux adaptée à votre situation.

Pour qui ?

Le *Pass'contraception* s'adresse aux jeunes filles qui ont des difficultés d'accès à la contraception (collégiennes, lycéennes, apprenties, jeunes filles mineures sorties du système scolaire, ...).

Comment en bénéficier ?

Vous vous adressez à votre infirmier(e) scolaire ou à la personne en charge de la diffusion du *Pass'contraception* dans votre établissement ou directement à un médecin (généraliste, gynécologue, pédiatre) ou une sage-femme de votre choix.
Le *Pass'contraception* peut vous être proposé. Si besoin, n'hésitez pas à revenir voir ces personnes pour bénéficier d'un nouveau *Pass'*.

Comment ça marche ?

Avec ce *Pass'*, la consultation médicale est gratuite. Le médecin ou la sage-femme répond à vos interrogations et peut, en fonction de votre situation, vous prescrire la contraception la plus adaptée *(pilule, patch, implant, anneau vaginal ou stérilet)*. Vous pouvez convenir d'une nouvelle consultation dans quelques mois pour faire le point sur votre contraception. Cette 2ème consultation est également gratuite.

Avec ce *Pass'*, si besoin est, vous pouvez effectuer une prise de sang et des analyses qui sont elles aussi gratuites.

Munie de ce *Pass'* et de l'ordonnance du médecin ou de la sage-femme, vous vous rendez dans une pharmacie de la région pour récupérer votre contraceptif.

Avec le *Pass'* :

- Chaque coupon fait office de paiement. Vous n'avancez pas d'argent.
- Vous n'avez pas à présenter de Carte Vitale, ni de pièce d'identité
- Aucun retour d'information n'est fait aux parents.

Oubli de pilule ? Absence ou rupture de préservatif ? Que faire ?

Si le rapport sexuel date de **moins de 72h**, vous pouvez prendre la « **pilule du lendemain** ». Cette contraception d'urgence est **disponible dans toutes les pharmacies, les services des urgences des hôpitaux, les centres de planification et chez l'infirmier(e) de votre établissement scolaire.** Elle est **gratuite pour toutes les mineures et peut être délivrée sans autorisation parentale.**

Si le rapport sexuel date de moins de 48h, et qu'il y a un risque de contamination par le **virus du sida, prenez contact, le plus rapidement possible avec Sida Info Service (0 800 840 800 - appels anonymes et gratuits) ou directement avec le service des urgences le plus proche de chez vous** : un traitement peut vous être rapidement proposé ainsi qu'un test de dépistage.